

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

**OBJET : APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS DE L'ANNÉE 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, et le neuf décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRÉSENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - DIBON Odette -TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - Dominique DARGUY

EXCUSÉS : LAMOTE Jean-Baptiste - CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - BIDART Thibault

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire donne lecture au Conseil municipal de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette 2026 de l'Office National des Forêts en forêt communale relevant du régime forestier.

**- Inscription à l'état d'assiette 2026 des coupes suivantes :**

Unité de gestion	Surface	Justification	Destination proposée	Volume total	Produits	Vente simple bois s/ pied
6_A	4,50 ha	Densité & surface terrière élevée	Amélioration	225 m3	Chêne & autres feuillus toutes qualités	x
22_A	0,40 ha	Diamètre d'exploitabilité atteint	Définitive	160 m3	Tulipier qualité bois d'œuvre & trituration	x
32_R	1,45 ha	Diamètre d'exploitabilité atteint	Définitive	594,5 m3	Peuplier qualité bois d'œuvre & trituration	x

**- Report des coupes suivantes :**

Unité de gestion	Surface	Volume total	Destination proposée	Année de report
23_a	5,00 ha	200 m3	Report (retard d'exploitation)	2030
24_a	5,15 ha	206 m3	Report (retard d'exploitation)	2030
25_a	3,70 ha	148 m3	Report (retard d'exploitation)	2030
26_a	1,80 ha	72 m3	Report (retard d'exploitation)	2030
27_a	2,50 ha	100 m3	Report (retard d'exploitation)	2029

Vu le Code Forestier, en particulier les articles L212-2, L214-5 à 8, L214-10, L214-11 et L243-1 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale ;

Considérant la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 1<sup>er</sup> décembre 2025 pour l'exercice 2026, avec les propositions de destination pour ces coupes ou leurs produits, et le programme pluriannuel de coupes pour la période 2014- 2033, consultable dans l'aménagement en vigueur ainsi que dans le portail des collectivités ;

**Le Conseil Municipal**, après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE**

l'État d'assiette des coupes de l'année 2026 présenté,

**DEMANDE**

à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites,


**DONNE POUVOIR**

à la Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

La Maire,

Maïder BEHOTESUY



	Etat d'Assiette Année 2026 UT PAYS BASQUE	Forêt n° 4/28 BARDOS	COMMUNE BARDOS 64520 BARDOS
---	--	-------------------------	--------------------------------

Coupes de l'aménagement

UG	Programme	Proposition	Nvelle Prop.	Justif.	Type Coupe	Surf. a Dés. (ha)	V. Total (m3)
6_a	2026	2026		ONF-EE - Enjeu environnemental, paysager ou social	Amélioration indifférenciée	4,50	225,0
32_r	2032	2026		AP-ERR - Erreur / gestion logicielle / ajustement RDF	Définitive	1,45	594,5
22_a	2025	2026			Définitive	0,4	160

Coupes proposées en report

UG	Programme	Proposition	Nvelle Prop.	Justif.	Type Coupe	Surf. à Dés. (ha)	V.Total (m3)
23_a	2026	2026	2030	ONF-RE - Retard exploitation	Deuxième éclaircie	5,00	200,0
24_a	2026	2026	2030	ONF-RE - Retard exploitation	Deuxième éclaircie	5,15	206,0
25_a	2026	2026	2030	ONF-RE - Retard exploitation	Deuxième éclaircie	3,70	148,0
26_a	2026	2026	2030	ONF-RE - Retard exploitation	Deuxième éclaircie	1,80	72,0
27_a	2026	2026	2029	ONF-RE - Retard exploitation	Deuxième éclaircie	2,50	100,0

A Bardos, le 02/12/2025  
Le Maire, Maxime BEHOTEGUY







